

## Annexe 6

Caractéristiques des parents participant à l'opération « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration »

## Année scolaire

Bilan relatif aux caractéristiques des parents à transmettre au comité de pilotage national à la fin du mois de juillet au plus tard. Il est demandé :

- Aux écoles et aux établissements scolaires, de transmettre une fiche par établissement au comité de pilotage régional ;
- Au comité de pilotage régional, de transmettre l'ensemble des fiches ainsi qu'une fiche agrégeant l'ensemble des données, au comité de pilotage national.

Département :	
Académie de :	
Site regroupant les écoles et les établissements (indiquer le nom des écoles et des établissements du site : ex : Collège X + Collège Z + École Y)	
Nombre total de parents participant à l'opération sur le site : ex : 56 personnes	
Nationalité	Nombre de personnes
ex. : française	
ex. : marocaine	
ex.: turque	
ex. : malienne	
etc.	
Sexe	Nombre de personnes
masculin	
féminin	
Âge	Nombre de personnes
18/25 ans	
26/30 ans	
31/35 ans	
36/40 ans	
etc.	
Durée de séjour en France (1)	Nombre de personnes
entre 2 et 5 ans	
entre 5 et 10 ans	
10 ans et plus	
Raisons pour lesquelles les personnes se sont inscrites (2)	Nombre de personnes
bénéficier d'une formation gratuite en français	
mieux connaître l'institution scolaire	
mieux connaître la société française	
autres	
Suivi des inscriptions	Nombre de personnes
pour la première fois	
pour la deuxième fois	
pour la troisième fois ou plus	

## Le comité de pilotage régional transmettra cette annexe à :

- La DGESCO: raphael.gualdaroni@education.gouv.fr
- La DAIC: eliane.fernandez@immigration-integration.gouv.fr
- la DRJSCS:

<sup>(1)</sup> En dessous de 2 ans de présence en France, les personnes sont signataires du CAI, qui est obligatoire depuis 2007, et ne peuvent pas participer à l'opération.

<sup>(2)</sup> Inscrire la motivation prioritaire de la personne